

Arrêté n° 2025/G-38 complétant l'arrêté n° 2024/G-142 portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs de l'examen d'éducateur principal de 2<sup>ème</sup> classe des APS (*avancement de grade*) - session 2025

**Le Président,**

- VU** le code général de la fonction publique et notamment les Liv. V – Tit. II – Chap. III et Liv. III – Tit. II – Chap. V, articles L 452-34 et 35) ;
- VU** le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- VU** le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- VU** le décret n° 2011-792 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu au II de l'article 17 du décret n° 2011-605 susmentionné ;
- VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU** le décret n° 2022-1200 du 31 août 2022 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- VU** l'arrêté n° 2024/G-86 en date du 8 août 2024 portant ouverture de l'examen d'accès par voie d'avancement au grade d'éducateur territorial des APS principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2025 ;
- VU** l'arrêté n° 2024/G-142 en date du 20 décembre 2024 portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs de l'examen d'éducateur principal de 2<sup>ème</sup> classe des APS (*avancement de grade*) - session 2025 ;
- VU** l'arrêt de travail de Mme Elodie VONTHRON englobant la période de déroulement des épreuves orales ;

**ARRÊTE**

**Art. 1 :** Se rajoute aux examinateurs cités à l'article 4 de l'arrêté susvisé :

Mme Nadia CRASSOUS	Educateur des APS p <sup>al</sup> de 1 <sup>ère</sup> classe – Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach
--------------------	---

**Art. 2 :** Le présent arrêté sera :

- ✓ transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- ✓ publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin,
- ✓ affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 27 mars 2025

  
Lucien MULLER  
Maire de Wettolsheim

# Acte à classer

2025G38

1 En préparation      2 En attente retour  
Préfecture      3 > AR reçu <      4 Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-03-27T15-49-43.00 ( MI260064969 )

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20250327-2025G38-AR ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Arrêté n. 2025/G-38 complétant l'arrêté n. 2024/G-142  
portant composition du jury et désignation des concepteurs  
de sujets, correcteurs et examinateurs de l'examen  
d'éducateur principal de 2ème classe des APS (avancement  
de grade) - session 2025

Date de décision : 27/03/2025



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.  
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [ar\\_compo\\_ex\\_etaps\\_p2\\_2025\\_modi...](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 27/03/25 à 15:49

Par [HUGELIN Marisa](#)

Transmis

Date 27/03/25 à 15:49

Par [HUGELIN Marisa](#)

Accusé de réception

Date 27/03/25 à 18:57